



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique

Chiffres-clés 2014



RAPPORT ANNUEL

DGAFF
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Chiffres-clés de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique

Emploi et caractéristiques des agents dans les trois versants de la fonction publique

- 61 % des agents de la fonction publique sont des femmes (44 % dans le secteur privé). Ce taux est de 54 % dans la fonction publique de l'État (FPE), 61 % dans la fonction publique territoriale (FPT) et 77 % dans la fonction publique hospitalière (FPH).

Par catégorie hiérarchique

- 60 % des agents de catégorie A sont des femmes dans la FPE (43 % hors enseignants), 42 % en catégorie B et 51 % en catégorie C.
- La FPT compte 60 % de femmes en catégorie A, 64 % en catégorie B (principalement dans les filières sociale et administrative) et 60 % en catégorie C.
- La FPH compte 72 % de femmes en catégorie A (en forte progression depuis le passage en A du corps des infirmiers), 84 % en catégorie B et 78 % en catégorie C.

Dans les emplois de direction

- Les emplois de direction sont occupés à 26 % par des femmes dans la FPE, 35 % dans la FPT et 45 % dans la FPH.
- Parmi les 34 317 agents titulaires A+ des ministères en fonction en France et à l'étranger, 40 % sont des femmes. Elles représentent 26 % des 9 954 titulaires des corps d'encadrement et de direction, 54 % des 12 418 titulaires des corps d'inspection, contrôle et expertise et 37 % des 11 734 titulaires de l'enseignement supérieur, recherche et assimilés.
- 62 % des magistrats sont des femmes, ainsi que 36 % des recteurs, 21 % des secrétaires généraux et directeurs d'administration centrale, 17 % des ambassadeurs, 14 % des préfets, 3 % des officiers généraux (en 2013).
- Dans la FPH, les femmes représentent 40 % du corps des directeurs d'hôpitaux (DH), mais seulement 17 % des DH nommés sur emplois fonctionnels.
- Dans les trois versants de la FP, les hommes sont systématiquement plus âgés que les femmes aux emplois de direction (+6 ans dans la FPH et +3 ans dans la FPE et la FPT). La part des femmes est systématiquement supérieure chez les moins de 30 ans et inférieure chez les plus de 50 ans (-14 points de pourcentage dans la FPE, -12 points dans la FPT et -21 points dans la FPH), ce qui semble démontrer une féminisation récente des emplois de direction.

Par ministères, filières et métiers

- Les ministères les plus féminisés sont l'Éducation nationale (70 % des agents) et les ministères sociaux (65 %).
- Les filières les plus féminisées dans la FPT sont les filières sociale et médico-sociale (96 %), administrative (82 %), médico-technique (74 %), animation (71 %) et culturelle (63 %). Les moins féminisées sont Incendie et secours (4 %) et Sécurité - police municipale (21 %).
- Dans la FPH, les filières administrative et soignante comptent 9 femmes pour 10 agents.
- 96 % des assistants maternels (FPT) sont des femmes, comme 69 % des enseignants de l'Éducation nationale et 50 % des médecins (y compris internes) de la FPH. En revanche, 85 % des militaires, ainsi que 87 % des ouvriers d'État sont des hommes (FPE).

Titulaires et contractuels

- La fonction publique compte 63 % de femmes parmi les titulaires et 67% parmi les contractuels : FPE : 59 % des titulaires et 60% des contractuels ; FPT : 58 % et 67 % ; FPH : 81% et 79%.

Par âge

- Dans la fonction publique, la moyenne d'âge des femmes et des hommes est de 42 ans : dans la FPE, 42 ans pour les femmes et 41 ans pour les hommes ; dans la FPT, 44 ans pour les femmes et les hommes ; dans la FPH, 41 ans pour les femmes et 43 ans pour les hommes.

Travailleurs handicapés

- Dans la fonction publique, 54 % des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés sont des femmes : 48 % dans la FPE et la FPT, et 73 % dans la FPH.

Par niveau de diplôme

- 46 % des agents de la fonction publique ont un diplôme de l'enseignement supérieur (48 % des femmes et 43 % des hommes), dont : 65 % des agents de la FPE (72 % des femmes et 56 % des hommes) ; 24 % dans la FPT (26 % des femmes et 21 % des hommes) ; 45 % dans la FPH (45 % des femmes et 46 % des hommes).

Recrutements externes, changements de statut et mobilité

- Dans la FPE, en 2011, 22 338 recrutements externes ont été effectués, dont 60 % de femmes (elles représentaient 54 % des candidats).
- Les femmes réussissent mieux que les hommes le concours d'accès aux postes de catégorie A (54 % de femmes parmi les présents et 62 % parmi les recrutés) et B (56 % de femmes parmi les présents et 61 % parmi les recrutés) ; moins bien en catégorie C (54 % de femmes parmi les présents et 49 % parmi les recrutés). Concernant la catégorie A, les femmes sont notamment plus nombreuses à se présenter aux concours d'enseignants (69 % de femmes parmi les candidats), où les recrutements sont majoritairement féminins (67 % des lauréats).
- En 2012, au concours externe de l'ÉNA, ont été reçus 11 femmes et 29 hommes (pour 269 femmes et 356 hommes présents).
- 3,8 % des agents de la fonction publique ont changé de statut entre 2010 et 2011 : 4,2 % de femmes et 3,1 % d'hommes.
- Mobilité géographique : elle a concerné entre 2010 et 2011, 4,1 % des femmes et 5,3 % des hommes dans la FPE ; 0,5 % des femmes et des hommes dans la FPT ; 1,2 % des femmes et 1 % des hommes dans la FPH.
- Mobilité statutaire : parmi les titulaires civils des ministères en disponibilité, 66 % sont des femmes ; parmi les agents en hors cadre, 69 % sont des hommes.

Formation

- Les agents des ministères (hors enseignement) ont eu en moyenne 7,3 jours de formation, soit 7,1 pour les femmes et 7,4 pour les hommes.

Retraite

- Sur les 42 905 titulaires de la FPE dont la pension est entrée en paiement en 2012, 56 % étaient des femmes ; dans la FPT, sur 26 418 titulaires, 56 % de femmes ; dans la FPH, sur 18 719 titulaires, 79 % de femmes.
- Le montant moyen des pensions mensuelles brutes de droit direct en paiement au 31 décembre 2012 était, dans la FPE (pensions civiles) de 1 927 euros pour les femmes et 2 357 euros pour les hommes ; dans la FPT (CNRACL), de 1 166 euros pour les femmes et 1 396 euros pour les hommes ; et pour la FPH (CNRACL) de 1 339 euros pour les femmes et 1 510 euros pour les hommes.

Rémunérations

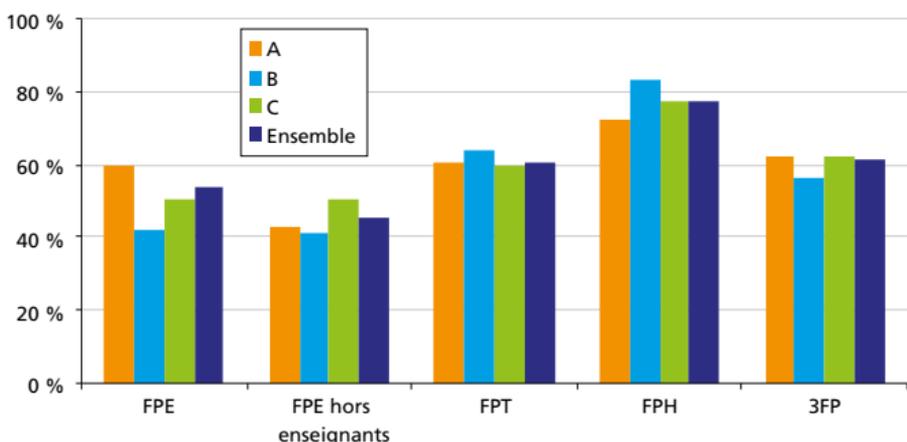
- Le salaire net mensuel est, dans la FPE, de 2 270 euros pour les femmes et 2 670 euros pour les hommes ; dans la FPT de 1 734 euros pour les femmes et 1 944 euros pour les hommes ; dans le secteur hospitalier public de 2 072 euros pour les femmes et 2 652 euros pour les hommes (dans le secteur privé, il est de 1 866 euros pour les femmes et 2 313 pour les hommes).

Organisation du temps de travail et congé parental

- 83 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes dans la fonction publique.
- 22 % des femmes titulaires sont à temps partiel, contre 4 % des hommes dans la fonction publique.
- 96 % des congés parentaux sont pris par des femmes dans la FPE et 97 % dans la FPT.
- En 2011, 7 154 agents étaient en congé parental dans les ministères (soit 0,5 % des effectifs).

Emploi et caractéristiques des agents dans les trois versants de la fonction publique

1 Part des femmes par catégorie hiérarchique dans chacun des trois versants de la fonction publique en 2011



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

2 Répartition par genre et âge selon le statut dans les trois versants de la fonction publique fin 2011

	Effectifs (en milliers)	Part de femmes (en %)
FPE		
Titulaires	1 551,8	59
Non-titulaires	347,9	60
Militaires et militaires volontaires	318,3	15
Autres catégories et statuts	180,7	61
<i>dont maîtres du privé</i>	141,0	74
<i>dont ouvriers d'État</i>	37,5	13
Total	2 398,7	54
FPT		
Titulaires*	1 410,0	58
Non-titulaires	359,8	67
Autres catégories et statuts	60,8	88
<i>dont assistants maternels</i>	50,4	96
Total	1 830,7	61
FPH		
Titulaires	824,8	81
Non-titulaires	193,8	79
Autres catégories et statuts	110,8	51
<i>dont médecins yc internes</i>	107,5	50
Total	1 129,4	77
Total 3 FP		
Titulaires	3 786,6	63
Non-titulaires	901,5	67
Militaire et militaires volontaires	318,3	15
Autres catégories et statuts	352,4	62
<i>dont maîtres du privé</i>	141,0	74
<i>dont ouvriers d'État</i>	37,5	13
<i>dont assistants maternels</i>	50,4	96
<i>dont médecins yc internes</i>	107,9	50
Total	5 358,8	61

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière (hors COM et étranger).

* Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (sapeurs pompiers de Marseille) sont regroupés avec les titulaires.

Emploi et caractéristiques des agents dans les trois versants de la fonction publique

3 Effectifs et part des femmes dans les emplois de direction des trois versants de la fonction publique en 2011

	Effectifs total	Part de femmes (en %)
Corps et emplois d'encadrement et de direction de la fonction publique de l'État ⁽¹⁾	9 954	25,9
Emplois d'encadrement supérieur et de direction de la fonction publique territoriale ⁽²⁾	5 984	34,6
Emplois de direction de la fonction publique hospitalière ⁽³⁾	4 567	45,4

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ FPE : emplois principaux, titulaires des ministères. Métropole, DOM, COM et étranger.

Champ FPT et FPH : emplois principaux, tous statuts. Métropole, DOM, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Note : Les titulaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

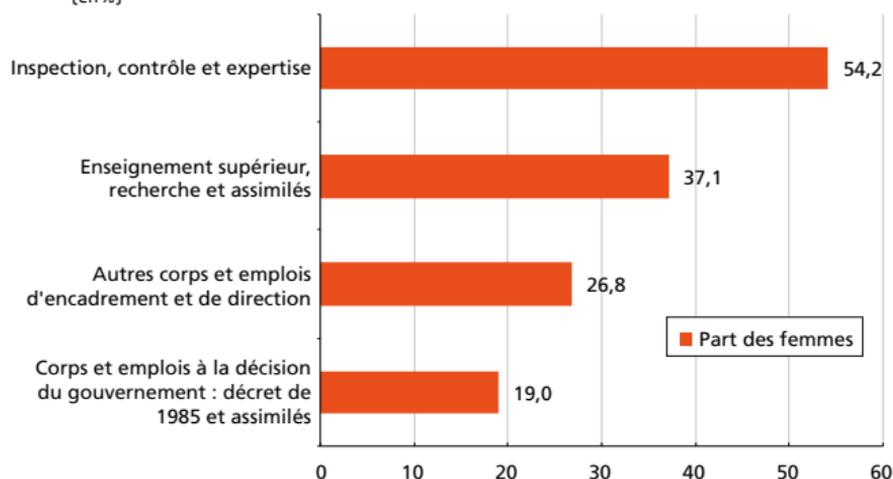
(1) Comprend les corps et emplois à la décision du Gouvernement : décret de 1985 et assimilés et les autres corps et emplois d'encadrement et de direction (cadres dirigeants relevant du décret de 1955, cadres dirigeants d'administration centrale et des services déconcentrés etc.).

(2) Comprend les emplois de directeur général des services ou directeur, de directeur adjoint général des services ou directeur adjoint, de directeur général des services techniques et de directeur des services techniques.

(3) Comprend les emplois de directeur d'hôpital (DH) et de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S).

4 Part des femmes titulaires A+ des ministères par type de population au 31 décembre 2011

(en %)



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux des ministères (hors Épa), titulaires. métropole + DOM + COM et étranger.

Note : Les titulaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

5 Indicateurs démographiques des trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2011

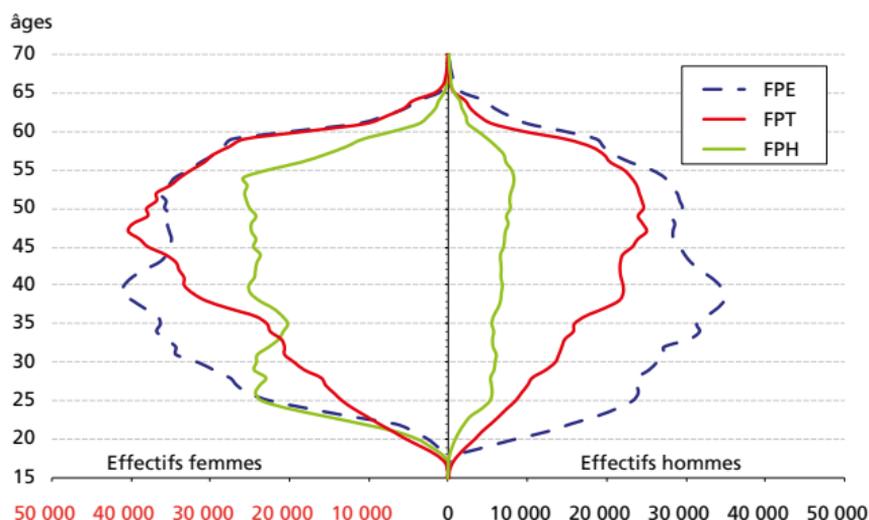
	Âge moyen		Part des moins de 30 ans (en %)		Part des 50 ans et plus (en %)		Part des 55 ans et plus (en %)	
	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes
FPE	41,7	42,3	15,8	13,7	28,2	29,3	14,8	15,5
FPT	43,8	43,9	11,3	11,3	33,7	33,9	17,3	17,6
FPH	41,1	40,6	19,3	20,5	27,6	25,8	12,8	11,2
3 FP	42,3	42,4	15,0	14,7	29,9	29,9	15,2	15,1

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

Emploi et caractéristiques des agents dans les trois versants de la fonction publique

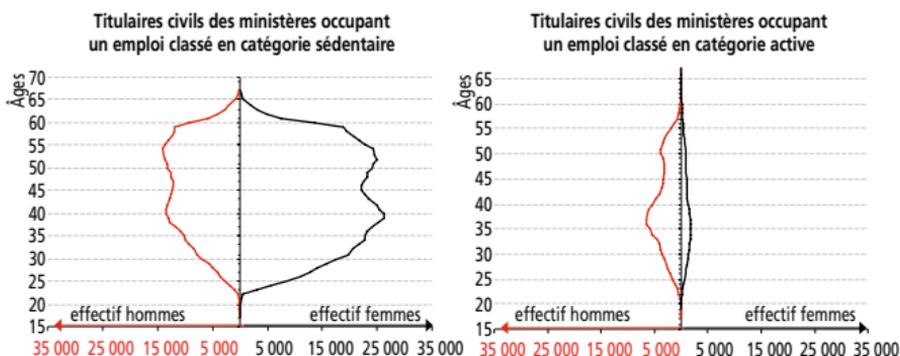
6 Pyramide des âges par versant de la fonction publique au 31 décembre 2011



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière (hors COM et étranger).

7 Pyramide des âges des titulaires civils des ministères avec la distinction actifs/sédentaires au 31 décembre 2011

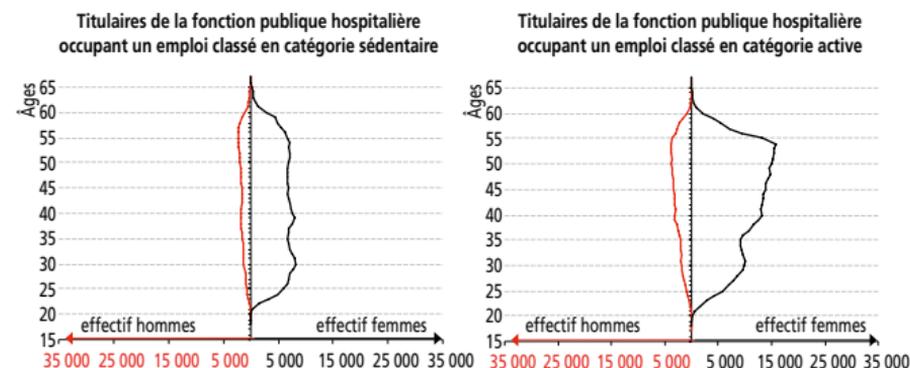


Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : agents titulaires civils des ministères au 31 décembre 2011.

Note de lecture : 164 781 agents titulaires civils occupaient un emploi classé en catégorie active au 31 décembre 2011, soit 12,1 % de l'ensemble des agents titulaires des ministères. Ces chiffres constituent une estimation plafond.

8 Pyramide des âges des titulaires de la fonction publique hospitalière avec la distinction actifs/sédentaires au 31 décembre 2011



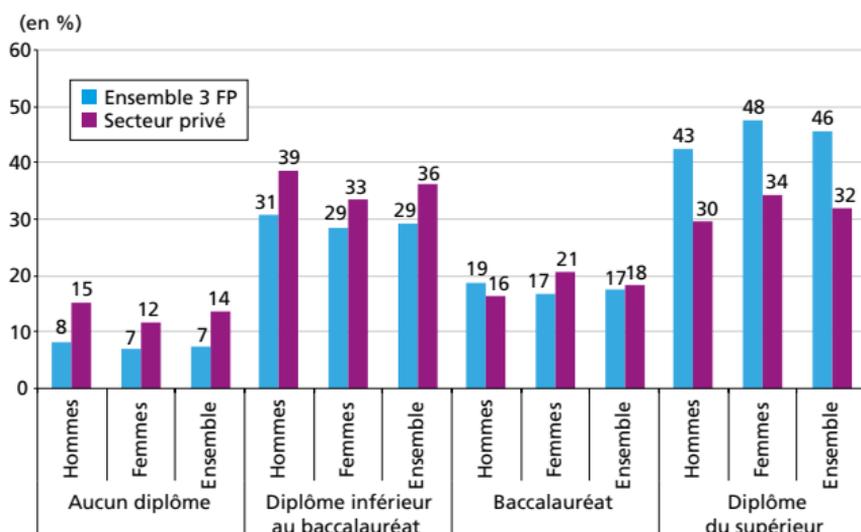
Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : agents titulaires au 31 décembre 2011.

Note de lecture : 506 721 agents titulaires civils occupaient un emploi classé en catégorie active au 31 décembre 2011, soit 61,4 % de l'ensemble des agents titulaires. Ces chiffres constituent une estimation plafond.

Emploi et caractéristiques des agents dans les trois versants de la fonction publique

9 Répartition par niveau de diplôme et sexe dans les trois versants de la fonction publique et le secteur privé en 2012



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : France métropolitaine. Âge en années révolues au 31 décembre 2012.

Note de lecture : 43 % des hommes en emploi dans la fonction publique et 30 % des hommes en emploi dans le secteur privé en 2012 sont diplômés du supérieur.

Recrutements externes, changements de statut et mobilité

10 Recrutements externes dans la fonction publique de l'État : nombre de candidats admis sur liste principale et effectivement recrutés en 2011

Concours	Postes offerts	Admis			Recrutés			Taux de sélectivité ⁽¹⁾
		H	F	Total	H	F	Total	
Ensemble des recrutements externes⁽¹⁾ (résultats globaux estimés)⁽²⁾	23 778	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	22 338	<i>nc</i>
Ensemble des recrutements externes⁽¹⁾ (résultats partiels)⁽²⁾	23 361	8 984	13 174	22 158	8 839	13 082	21 921	12,2⁽³⁾
Concours externe (résultats globaux estimés) ⁽²⁾	20 202	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	18 838	<i>nc</i>
Concours externe (résultats partiels) ⁽²⁾	20 088	7 509	11 390	18 899	7 376	11 348	18 724	12,4
Concours unique	1 720	741	762	1 503	747	750	1 497	9,4
3 ^{ème} concours (résultats globaux estimés) ⁽²⁾	314	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	291	<i>nc</i>
3 ^{ème} concours (résultats partiels) ⁽²⁾	312	137	163	300	130	159	289	10,2
Recrutement externe sans concours (résultats globaux estimés) ⁽²⁾	1 168	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	1 411	<i>nc</i>
Recrutement externe sans concours (résultats partiels) ⁽²⁾	867	471	652	1 123	468	642	1 110	12,8 ⁽³⁾
Pacte	374	126	207	333	118	183	301	9,5 ⁽³⁾

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

nc : non connu

(1) Définitions : Ensemble des recrutements externes : avec et sans concours, concours unique, 3^{ème} concours, Pacte. Taux de sélectivité : présents/admis. Y compris les recrutements dans les IRA et l'ÉNA

(2) Certains ministères n'ont pas pu fournir tous les résultats de concours : en 2008 (Éducation nationale et Écologie, Développement et Aménagement durables) en 2009 (Écologie, Énergie, Développement durable et Aménagement du territoire) en 2011 (ministère de l'Intérieur). Les résultats partiels portent en 2008 sur 654 résultats de concours sur un total de 683 organisés, en 2009 sur 580 concours pour 589 organisés et en 2011 sur 492 sur un total de 498 organisés. Les résultats globaux estimés prennent en compte le nombre de postes offerts aux concours pour lesquels les résultats n'ont pas été obtenus, en faisant l'hypothèse qu'ils ont été pourvus en nombre équivalent.

(3) Hors Pacte et sans concours de l'Éducation nationale en 2010 et hors Pacte et sans concours de l'Éducation nationale et des agents techniques et administratifs des finances publiques aux ministères économique et financier en 2011. Ces ministères n'ont pas pu fournir les chiffres des candidats inscrits et des présents à ces deux types de sélections.

Recrutements externes, changements de statut et mobilité

11 Taux de mobilité géographique et inter-employeurs des agents titulaires civils présents en 2010 et en 2011 dans le même versant [en %]

	Agents présents dans la FPE en 2010 et en 2011 ⁽¹⁾		Agents présents dans la FPT en 2010 et en 2011 ⁽¹⁾		Agents présents dans la FPH en 2010 et en 2011 ⁽¹⁾	
	Taux de mobilité Géo (changement de département de fonction)	Taux de mobilité Inter Empl. (changement d'employeur)	Taux de mobilité Géo (changement de département de fonction)	Taux de mobilité Inter Empl. (changement d'employeur)	Taux de mobilité géographique (changement de département de fonction)	Taux de mobilité Inter Empl. (changement d'employeur)
Femmes	4,1	2,0	0,5	1,0	1,2	0,3
Hommes	5,3	2,9	0,5	0,8	1,0	0,2

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : agents titulaires civils présents en 2010 et en 2011 dans le même versant (avec identifiant (NIR) valide).

n.s : non significatif pour les effectifs des mobiles inférieurs à 5.

Lecture : 5,3 % des hommes titulaires civils présents en 2010 et en 2011 dans la FPE ont changé de département de fonction et 2,9 % ont changé de catégorie d'employeur au sein de ce versant.

(1) Ne sont donc pas compris dans le champ les agents qui sont partis vers les deux autres versants.

12 Répartition par sexe des agents titulaires civils des ministères en mobilité statutaire de 1998 à 2011

		2010 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
Détachement	Hommes	51,5	
	Femmes	48,5	
Mise à disposition	Hommes	46,6	
	Femmes	53,4	
Titulaires affectés en Position normale d'activité (PNA) ⁽²⁾	Hommes	51,5 ⁽³⁾	52,3 ⁽³⁾
	Femmes	48,5 ⁽³⁾	47,7 ⁽³⁾
Hors cadres	Hommes		69,3
	Femmes		30,7
Disponibilité	Hommes		33,8
	Femmes		66,2

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Pour les données 2011, seules les informations détaillées sur les positions de hors cadres, les disponibilités et les titulaires affectés en Position normale d'activité sont disponibles. Des informations détaillées concernant les détachements et les mises à disposition seront disponibles pour l'année 2012.

Lecture : au 31 décembre 2011, 33,8 % des fonctionnaires en disponibilité sont des hommes.

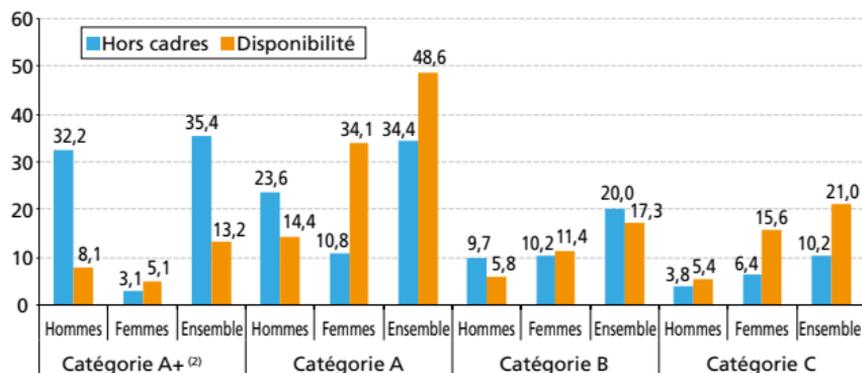
(1) Résultats partiels : les résultats ne sont pas connus en 2010 pour le ministère du Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité et Ville, Jeunesse et Sports, et en 2011 pour le ministère du Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité et Ville.

(2) L'affectation en Position normale d'activité (PNA) a été instaurée par le décret n° 2008-370 du 18 avril 2008, et mise en œuvre par la circulaire n° 2179 du 28 janvier 2009.

(3) En 2010, un ministère n'a pas donné la répartition H/F; il représente 4,2 % du total des effectifs. En 2011 trois ministères n'ont pas pu donner la répartition H/F; ils représentent 6,3 % du total des effectifs affectés en PNA.

13 Répartition des agents titulaires civils des ministères ⁽¹⁾ en position hors cadres et en disponibilité selon le sexe et la catégorie hiérarchique au 31 décembre 2011 (résultats partiels)

[en %]



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Lecture : 34,1 % des titulaires civils des ministères en disponibilité sont des femmes appartenant à la catégorie A (14,4 % d'hommes).

(1) Résultats partiels, hors ministère du Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité et Ville.

(2) Définition de la catégorie A+ : se rapporter au Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Formation

14 Nombre de jours de formation rapporté aux effectifs de la fonction publique de l'État en fonction par catégorie et sexe en 2011

	Formation statutaire			Formation professionnelle			Total général		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Tous ministères hors enseignement	4,1	3,7	3,9	3,3	3,4	3,4	7,4	7,1	7,3
Catégorie A	6,2	8,2	7,0	3,6	4,5	4,0	9,8	12,7	11,0
Catégorie B	4,6	4,7	4,6	4,2	4,4	4,3	8,8	9,1	8,9
Catégorie C et ouvriers d'État	2,1	1,1	1,5	2,1	2,1	2,1	4,2	3,2	3,7
Ministères de l'enseignement		-		3,6	3,7	3,7		-	
Catégorie A		-		3,6	3,7	3,7		-	
Catégorie B		-		4,3	3,9	4,0		-	
Catégorie C et ouvriers d'État		-		3,2	3,6	3,5		-	

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Retraite

15 Effectifs de titulaires, militaires et ouvriers d'État dont la pension est entrée en paiement en 2012, âge moyen et taux moyen de liquidation

Pensions de droit direct entrées en paiement en 2012	Titulaires FPE ⁽¹⁾	Militaires ⁽²⁾	Ouvriers d'État FPE ⁽³⁾	Titulaires FPT ⁽⁴⁾	Titulaires FPH ⁽⁴⁾
Effectifs	42 905	11 415	2 029	26 418	18 719
Part de femmes (en %)	56,1	8,2	15,1	56,0	78,8
Âge moyen de première mise en paiement (en années)	60,6	44,2	59,5	60,6	58,2
Taux moyen de liquidation (en %)	68,6	59,0	61,9	53,7	61,1

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

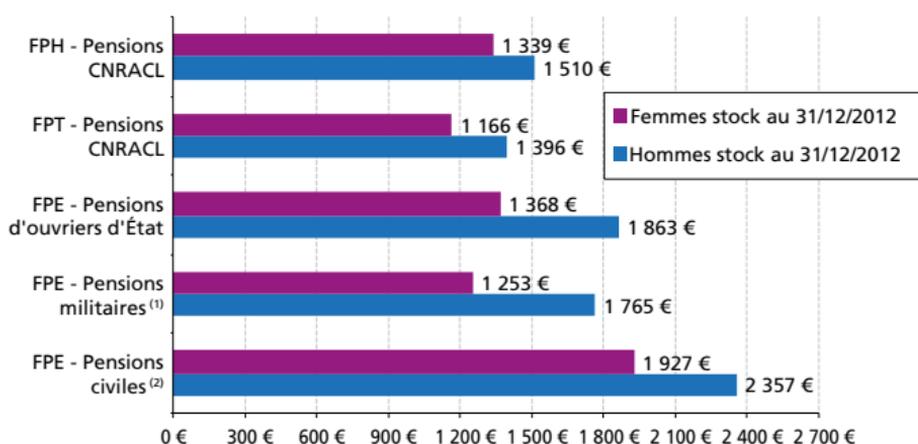
(1) Les pensions de titulaires de La Poste et France Télécom ne sont pas prises en compte.

(2) Hors pensions anciennement cristallisées et y compris soldes de réserve.

(3) L'effectif total prend en compte les pensionnés en titre définitif et en état d'avances. Les autres données sont issues des titres définitifs uniquement.

(4) Titulaires affiliés à la CNRACL, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au minimum 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

16 Montant moyen des pensions mensuelles brutes de droit direct en paiement au 31 décembre 2012 (stock)



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

(1) Y compris soldes de réserves.

(2) Hors La Poste et France Télécom.

Rémunérations

17 Salaires nets mensuels moyens (*) dans les trois versants de la fonction publique et le privé par catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee) en 2011

	FPE (Ministères et établissements publics)			FPE (Ministères)		FPT			Secteur hospitalier public			Secteur privé		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	
Ensemble	2 270 €	2 670 €	2 434 €	2 485 €	1 734 €	1 944 €	1 823 €	2 072 €	2 652 €	2 208 €	1 866 €	2 313 €	2 130 €	
Cadres	2 822 €	3 284 €	3 042 €	3 025 €	2 949 €	3 499 €	3 204 €	3 968 €	5 060 €	4 527 €	3 363 €	4 302 €	3 988 €	
<i>dont cadres hors enseignants</i>	3 340 €	3 782 €	3 583 €	3 975 €										
<i>médecins et pharmaciens</i>								4 093 €	5 219 €	4 673 €				
<i>cadres administratifs et de direction (hors médecins et pharmaciens)</i>								3 212 €	4 004 €	3 602 €				
Professions intermédiaires	2 165 €	2 409 €	2 240 €	2 296 €	2 122 €	2 268 €	2 172 €	2 251 €	2 377 €	2 271 €	2 011 €	2 309 €	2 182 €	
<i>P.I. soignantes et sociales</i>								2 281 €	2 386 €	2 297 €				
<i>P.I. administratives et techniques</i>								2 002 €	2 332 €	2 077 €				
Employés, ouvriers	1 743 €	2 085 €	1 903 €	2 032 €	1 523 €	1 719 €	1 609 €	1 644 €	1 695 €	1 656 €	1 493 €	1 672 €	1 596 €	
<i>dont : agents de service et employés administratifs</i>								1 653 €	1 719 €	1 662 €				
<i>ouvriers</i>								1 541 €	1 671 €	1 629 €				

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ pour la fonction publique de l'État : France entière. Hors militaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

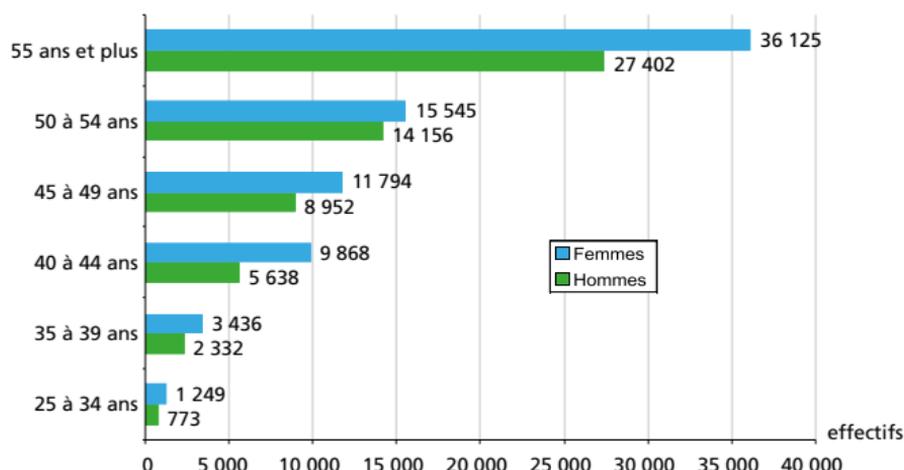
Champ pour la fonction publique territoriale : France entière. Hors assistants maternels et familiaux, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Champ pour le secteur hospitalier public : France entière. Hors bénéficiaires de contrats aidés, internes, externes, résidents.

Champ pour le privé : France entière. Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

(*) Exprimé en équivalent temps plein annualisé.

18 Répartition des bénéficiaires des versements GIPA effectués en 2012 selon l'âge et le sexe



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : France entière. Agents civils des ministères (hors militaires, enseignement privé sous contrat et établissements publics administratifs).

Note de lecture : Parmi les 137 270 bénéficiaires de la GIPA versée en 2012, 36 125 sont des femmes de 55 ans et plus.

Rémunérations

19 Bilan de la mesure de rachat de jours RTT ou de congés annuels dans les ministères en 2012

	Part dans l'effectif bénéficiaire (en %)	Montant annuel moyen en euros	Montant annuel du premier décile en euros	Montant annuel médian en euros	Montant annuel du neuvième décile en euros
Hommes	67,0 %	1 463	260	938	3 250
Femmes	33,0 %	969	195	625	2 125

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : France entière. Agents civils des ministères (hors militaires, enseignement privé sous contrat et établissements publics administratifs). Sont incluses les universités passées au régime des compétences élargies pour permettre la comparaison des données entre 2011 et 2012.

20 Répartition indiciaire des titulaires civils des ministères et des établissements publics de l'État selon le sexe au 31 décembre 2011

Indice majoré	Hommes	Femmes
<299	14 463	21 426
300-309	20 783	32 995
310-319	13 196	13 994
320-329	14 745	15 416
330-339	9 641	15 012
340-349	11 679	10 326
350-359	8 387	15 568
360-369	13 739	14 126
370-379	17 288	20 758
380-399	21 474	33 918
400-419	26 997	52 870
420-439	32 142	53 537
440-459	32 303	66 282
460-479	43 579	80 141
480-499	37 458	78 499
500-549	60 274	112 366
550-599	50 873	89 047
600-649	43 036	58 236
650-699	36 086	40 844
700-749	30 063	29 432
750-821	27 047	23 325
Hors échelle	58 708	31 530
Indéterminé	4 841	5 154
Total	628 802	914 802

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : France entière. Agents sur un poste principal non annexe, présents au 31/12. Hors emplois aidés, hors maîtres du privé.

Exposition aux risques professionnels

21 Risques professionnels : part des agents exposés dans les trois versants de la fonction publique en 2010

(en %)

		FPE	FPT	FPH	Ensemble 3 FP		
					H	F	Total
Contraintes de rythme	Subir au moins trois contraintes de rythme de travail ⁽¹⁾	38,3	24,7	40,9	35,6	30,1	32,5
Contraintes physiques	Au moins une contrainte physique intense ⁽²⁾	11,3	34,0	43,6	26,0	35,1	31,2
	Travail sur écran 20 h ou plus par semaine	30,9	21,2	12,5	18,3	23,2	21,1
Expositions aux produits chimiques et biologiques	Être exposé à au moins un produit chimique	13,8	33,4	55,2	29,1	38,9	34,7
	Être exposé à au moins un agent chimique cancérigène	9,3	5,0	6,3	11,0	3,0	6,4
	Être exposé à des agents biologiques	16,4	35,1	75,9	31,1	49,9	42,0
Contraintes psychosociales	Vivre en permanence ou régulièrement des situations de tension dans les rapports avec le public	10,3	9,3	16,7	11,6	11,5	11,6
	Vivre au travail au moins un comportement hostile actuellement	23,8	23,9	25,8	25,4	23,6	24,4

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : salariés France métropolitaine et Réunion ; FPE : hors ministères de la Justice, ministères sociaux et enseignants de l'Éducation nationale.

(1) déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, cadence automatique d'une machine, autres contraintes techniques, dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues, normes de production ou délais à respecter en une journée au plus, normes de production ou délais à respecter en une heure au plus, demande extérieure obligeant à une réponse immédiate, contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie, contrôle ou suivi informatisé.

(2) position debout ou piétinement 20 h ou plus par semaine, manutention manuelle de charges 20 h ou plus par semaine, gestes répétitifs 10 h ou plus par semaine, vibrations transmises aux membres supérieurs 10 h ou plus par semaine, contraintes posturales 2 h ou plus par semaine (à genoux, bras en l'air, accroupi ou en torsion).

Organisation du temps de travail

22 Effectifs physiques des agents civils des trois versants de la fonction publique par statut (*), sexe et quotité de temps de travail au 31 décembre 2011 en France (métropole + DOM)

	Total effectifs	Quotité indéterminée	50 %	60 %	70 %	80 %	90 %	Effectifs à temps partiel	Effectifs à temps complet	Part des agents à temps partiel (en %)	CPA
3 FP Ensemble	5 040 481	167 793	175 517	95 574	95 407	374 198	99 357	1 007 846	4 029 057	20,0	3 578
Femmes	3 221 125	114 807	140 419	75 714	75 716	342 470	89 235	838 361	2 380 315	26,0	2 449
Hommes	1 819 356	52 986	35 098	19 860	691	31 728	10 122	169 485	1 648 742	9,3	1 129
<i>dont titulaires</i>	3 786 576	38 789	76 466	43 469	43 226	306 099	82 452	590 501	3 192 919	15,6	3 156
Femmes	2 398 491	30 034	65 757	36 110	35 938	285 139	75 258	528 236	1 868 058	22,0	2 197
Hommes	1 388 085	8 755	10 709	7 359	7 288	20 960	7 194	62 265	1 324 861	4,5	959

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = métropole + DOM (hors COM et étranger).

(*) Les définitions des statuts ont été harmonisées dans les trois versants de la fonction publique (voir le Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013).

(1) Pour les non-titulaires, il peut s'agir de temps partiel non choisi.

(2) La catégorie «autres catégories et statuts» recouvre principalement des enseignants des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 300 sapeurs pompiers de Marseille) sont regroupés avec les titulaires.

CPA : cessation progressive d'activité. Le dispositif est en voie d'extinction.

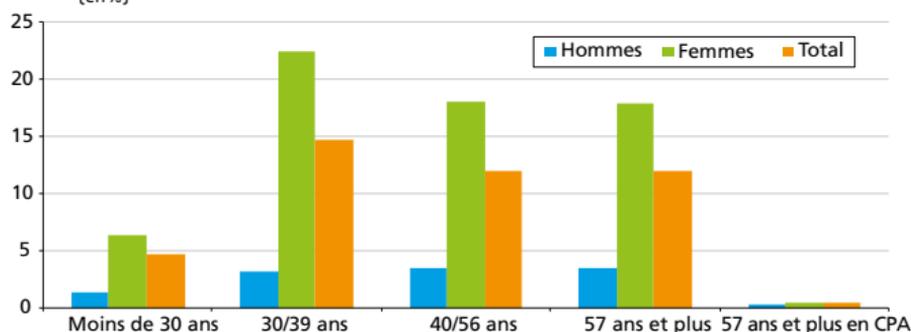
ns : non significatif.

Organisation du temps de travail

23

Part des agents titulaires de la FPE à temps partiel ou en CPA, par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2011 en France (métropole + DOM)

(en %)



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux, titulaires. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = métropole + DOM (hors COM et étranger).

CPA : cessation progressive d'activité. En 2011, seuls les agents de 57 ans et plus sont concernés.

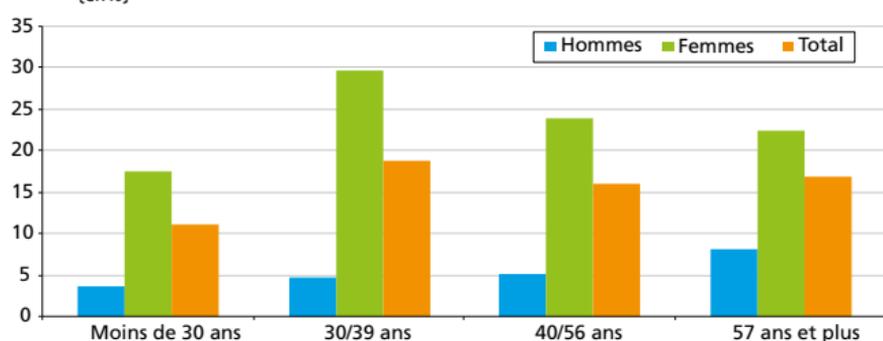
Note : le temps partiel doit être distingué du temps incomplet dont les fondements juridiques sont différents.

Note de lecture : 1,4% des hommes de moins de 30 ans, titulaires de la FPE, sont à temps partiel. 0,3% des hommes de 57 ans et plus, titulaires de la FPE, sont en CPA.

24

Part des agents titulaires de la FPT à temps partiel ou en CPA ⁽¹⁾, par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2011 en France (métropole + DOM)

(en %)



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux, titulaires. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Le nombre de titulaires de la FPT en CPA est non significatif au 31 décembre 2011, le dispositif est en voie d'extinction.

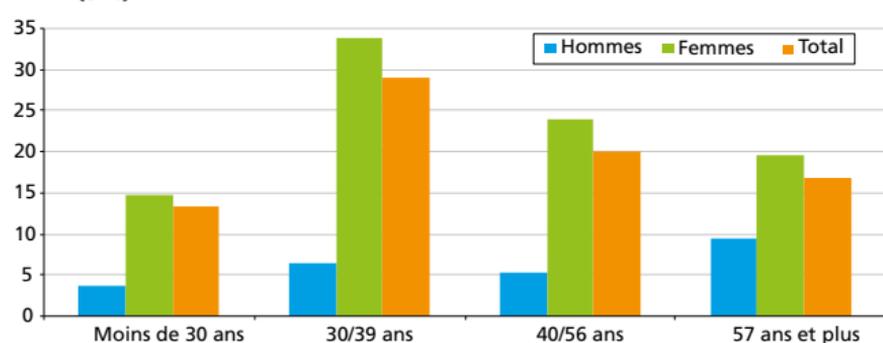
Note : le temps partiel doit être distingué du temps non complet dont les fondements juridiques sont différents.

Note de lecture : 3,6% des hommes de moins de 30 ans, titulaires de la FPT, sont à temps partiel. 8,1% des hommes de 57 ans et plus, titulaires de la FPT sont à temps partiel.

25

Part des agents titulaires de la FPH à temps partiel ou en CPA ⁽¹⁾, par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2011 en France (métropole + DOM)

(en %)



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : emplois principaux, titulaires. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Le nombre de titulaires de la FPH en CPA est non significatif au 31 décembre 2011, le dispositif est en voie d'extinction.

Note : le temps partiel doit être distingué du temps incomplet dont les fondements juridiques sont différents.

Note de lecture : 3,6% des hommes de moins de 30 ans, titulaires de la FPH, sont à temps partiel. 9,5% des hommes de 57 ans et plus, titulaires de la FPH, sont à temps partiel.

Organisation du temps de travail

26

Part des agents déclarant travailler au forfait dans les trois versants de la fonction publique par sexe en 2012

[en %]

	FPE	FPT	FPH	Ensemble 3 FP
Hommes	7,5	4,2	9,5	6,6
Femmes	5,1	4,7	6,7	5,4
Ensemble	6,3	4,5	7,4	5,9

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : France métropolitaine.

Note de lecture : 7,5 % des hommes de la FPE travaillent au forfait en 2012.

Congé parental

27

Répartition par sexe, âge et catégorie hiérarchique des agents en congé parental dans les ministères au 31 décembre 2011⁽¹⁾

[en %]

Sexe	
Hommes	4,2
Femmes	95,8
Ensemble	100,0
Age	
Moins de 30 ans	11,9
30 à 39 ans	75,0
40 à 49 ans	12,8
50 ans et plus	0,3
Ensemble	100,0
Catégorie hiérarchique	
A+	0,8
A	72,0
B	11,6
C	15,6
Ensemble	100,0

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : Agents titulaires civils des ministères.

Lecture : 95,8 % des agents titulaires civils des ministères en congé parental au 31 décembre 2011 sont des femmes et 75 % sont âgés de 30 à 39 ans.

(1) Résultats partiels : les résultats ne sont pas connus en 2011 pour le ministère du Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité et Ville.

28

Répartition des agents des ministères en congé parental selon la durée au 31 décembre

[en %]

	2007	2009 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
Moins d'un an	63,6	54,0	67,1
De 1 à 5 ans	35,3	24,8	31,8
De 5 à 10 ans	1,1	0,6	0,8
Plus de 10 ans	0,0	20,6	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

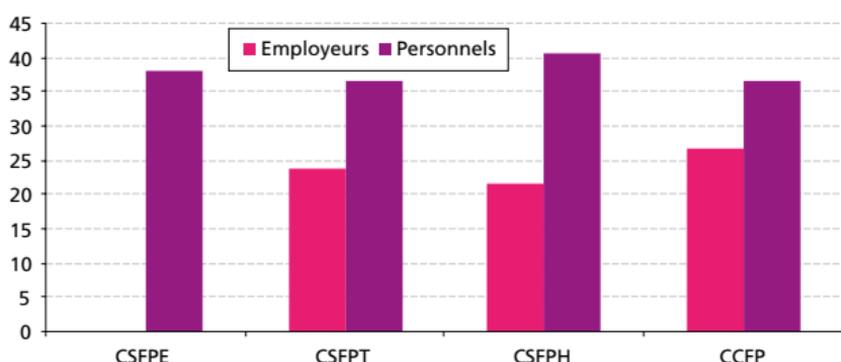
Champ : Agents titulaires civils des ministères.

(1) Résultats partiels : les résultats ne sont pas connus en 2009 pour le ministère du Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité et Ville, Jeunesse et Sports, et en 2011 pour le ministère du Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité et Ville. Lecture : 67 % des agents titulaires civils des ministères en congé parental au 31 décembre 2011 sont en congé parental depuis moins d'un an.

Relations professionnelles et dialogue social

29 Part des femmes parmi les représentants des employeurs et du personnel au Conseil commun et dans les trois conseils supérieurs de la fonction publique (titulaires et suppléants) en 2013

[en %]



Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Situation familiale

30 Situation familiale des individus majeurs selon le type d'employeur

[en %]

	Ensemble	3 FP	FPE	FPT	FPH	Privé ⁽²⁾	Actif sans emploi ou inactif
Vit en couple ⁽¹⁾	63,6	69,2	70,0	68,4	68,7	69,3	57,2
dont : Sans enfant ⁽³⁾	31,6	22,4	22,9	21,9	22,4	22,9	42,0
Famille traditionnelle ⁽³⁾	28,5	41,8	42,8	41,2	40,7	41,2	13,4
Famille recomposée ⁽³⁾	3,5	4,9	4,3	5,2	5,6	5,1	1,7
Ne vit pas en couple	36,4	30,8	30,0	31,6	31,3	30,7	42,8
dont : Sans enfant ⁽³⁾	31,2	22,9	23,3	22,8	22,4	25,4	38,6
Famille monoparentale	5,2	7,9	6,7	8,9	8,9	5,4	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont : Sans enfant ⁽³⁾	62,8	45,3	46,2	44,7	44,8	48,3	80,6
Avec enfants ⁽³⁾	37,2	54,6	53,8	55,3	55,2	51,7	19,3
Avec enfants ⁽³⁾ de moins de 25 ans	34,1	52,7	52,3	52,8	53,3	50,1	14,6

Source : Rapport annuel sur l'état de la fonction publique - édition 2013.

Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires, individus âgés de 18 ans ou plus, enfants vivant en famille.

Note de lecture : 22,4% des agents de la fonction publique hospitalière vivent en couple sans enfant dans le logement.

(1) En couple dans le ménage.

(2) Salariés du privé et travailleurs indépendants.

(3) Les enfants considérés ici sont les enfants, au sens du recensement (voir ci-dessous) cohabitants, sans limite d'âge. On entend par famille traditionnelle une famille, cohabitant dans le même logement, composée d'un couple d'individus âgés de 18 ans ou plus et d'enfants nés de leur union (quel que soit leur âge).

On entend par famille recomposée une famille, cohabitant dans le même logement, composée d'un couple d'individus âgés de 18 ans ou plus et d'au moins un enfant de l'un des conjoints né d'une autre union (quel que soit son âge).

ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
Chiffres-clés
2014

Ces Chiffres-clés sont extraits du *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2014*.

RAPPORT ANNUEL

La collection **Rapport annuel** rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le **Rapport annuel** sur l'état de la fonction publique présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le **Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique**, dont la première édition est parue en 2014. Sont issues de ces rapports des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime) et le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.